

---

## « Écrivez-nous ». Le métier d'assistant parlementaire à l'épreuve de la politique d'ouverture de l'Assemblée nationale

**Alice Mossuz**

---

🔗 <http://publications-prairial.fr/recp/index.php?id=601>

**DOI :** 10.35562/recp.601

### **Electronic reference**

Alice Mossuz, « « Écrivez-nous ». Le métier d'assistant parlementaire à l'épreuve de la politique d'ouverture de l'Assemblée nationale », *Revue d'étude et de culture parlementaires* [Online], 2 | 2026, Online since 14 septembre 2026, connection on 16 septembre 2026. URL : <http://publications-prairial.fr/recp/index.php?id=601>

### **Copyright**

CC BY-SA 4.0

# « Écrivez-nous ». Le métier d'assistant parlementaire à l'épreuve de la politique d'ouverture de l'Assemblée nationale

Alice Mossuz

## OUTLINE

---

- I. Un travail sous tension
  - A. Une régulation des flux difficile et disputée
  - B. Des territoires inégalement propices au traitement des interpellations
- II. Stratégies de protection et trajectoires professionnelles
  - A. Méfiance et aseptisation face aux scripteurs
  - B. Les sorties du jeu et repositionnements professionnels

## TEXT

---

- 1 « Contactez-nous », « Gardons le lien » : derrière ces slogans aux allures publicitaires mobilisés par les députés sur leurs sites personnels se profilent des promesses d'accessibilité et d'écoute<sup>1</sup>. L'Assemblée nationale double ces invitations en publiant les adresses électroniques des députés pour « permettre un échange direct entre les citoyens et les élus<sup>2</sup> ». Répondant à ces appels, certains d'entre eux leur écrivent par courriers, mails et réseaux sociaux numériques (RSN), sans savoir si cette démarche est efficace. Cette double dynamique est le produit d'une politique d'ouverture accélérée au cours des années 2010. De la mise en ligne des coordonnées des députés en *open data* en juin 2015 jusqu'au plan d'action de 2018<sup>3</sup> en passant par le référencement de leurs comptes sur les RSN, l'Assemblée nationale a levé les barrières d'accès aux élus. Individuellement, ceux qui y trouvent un intérêt s'emparent de cette politique d'ouverture. Entendue comme un agencement de ces démarches, elle vise à montrer l'institution telle qu'elle est par une stratégie de mise en transparence et de proximité entre élus et citoyens. Elle contribue dès lors à multiplier les canaux et flux d'interpellations. Cela affecte-t-il pour autant les rapports représentants/représentés ?

- 2 Cette politique aux causes multiples, mérite examen. A-t-elle été suivie d'effets ? Alors que les invitations au contact se multiplient, rien ne garantit que les démarches écrites suscitées soient prises au sérieux. Pour le vérifier, une approche par leurs effets sur l'activité législative serait intéressante, mais est limitée : elle nécessite de comparer de grands corpus d'interpellations avec les activités parlementaires ou de recourir à l'expérimentation<sup>4</sup>, ce qui est hors de nos capacités pour cette contribution. Cet angle néglige aussi les lecteurs des interpellations. Or, s'intéresser au travail de réception des messages par les collaborateurs parlementaires permet d'analyser ce que la politique d'ouverture a apporté en termes de transformations concrètes pour les représentants de la nation.
- 3 Cet article interroge ce que devient concrètement cette possibilité de saisir un élu en analysant comment ces auxiliaires s'approprient cette tâche de réception et de traitement des interpellations, au regard de leurs trajectoires sociales et politiques. Nous nous centrons exclusivement sur les écrits car, contrairement aux permanences ou aux réunions publiques, l'exposition des assistants est quotidienne et les pratiques sont plus facilement retraçables (consignes, jugements, etc.). Nous privilégions le terme d'« interpellation ». Contrairement à la « sollicitation », expression parfois mobilisée par nos enquêtés, il rend compte de la nature proprement politique de cet acte : le citoyen ne s'adresse pas toujours à un prestataire pour obtenir un service, mais à un mandataire tenu de lui rendre des comptes. Cette relation est asymétrique : seul le représentant détient la légitimité d'agir au nom du collectif, le monopole de la réponse et des formes imposées aux écrivains. En invoquant un usager qui demande un service, la sollicitation réduit les intentions des scripteurs, neutralise leur charge critique et tend à naturaliser les logiques de traitement.
- 4 Pour les objectiver et déceler des configurations plus ou moins favorables, il est nécessaire de revenir aux trajectoires des assistants et à leurs effets sur la manière dont ils peuvent recevoir ces interpellations, la lecture n'étant jamais un décalque fidèle des messages envoyés. Il faut aussi appréhender l'effet inverse : ce que les sollicitations font aux assistants. Leur travail de filtrage a été étudié par Patrick Le Lidec, mais leurs profils sociaux sont peu évoqués dans l'analyse<sup>5</sup>. Or, les travaux sur les carrières politiques rappellent combien les trajectoires façonnent les manières de « faire de

la politique<sup>6</sup> ». L'enquête sur le service du courrier présidentiel suggère que les profils affectent son traitement sans démonstration systématique<sup>7</sup>. Cette analyse des parcours et des pratiques s'impose d'autant plus que le traitement ne reflète pas les seules consignes des élus, mais aussi les socialisations et contraintes du métier. Il importe donc d'analyser les équipes parlementaires comme un monde professionnel<sup>8</sup>. Quelques enquêtes appréhendent l'organisation de leur travail et ouvrent la voie pour examiner ses effets sur le traitement des citoyens ordinaires, angle peu investi par la recherche<sup>9</sup>. Mais ces études n'examinent pas les changements produits par les RSN. Bien que peu utilisés pour leur recueil<sup>10</sup>, ces outils génèrent des messages quotidiens et il importe de qualifier les rapports que les collaborateurs y entretiennent.

- 5 Nous proposons de questionner le rapport des auxiliaires parlementaires à leurs écrivains en considérant leur profil et leurs conditions de travail. Nous nous demanderons comment ils traduisent l'invitation à écrire face à des injonctions contradictoires de filtrage et d'ouverture. Nous nous interrogerons sur ce que la gestion quotidienne d'une Assemblée ouverte provoque sur ceux qui l'incarnent. L'accessibilité des élus produit-elle, par le travail qu'elle impose à leurs collaborateurs, autre chose que ce pour quoi elle a été officiellement présentée, à savoir rapprocher les élus de leurs votants et rendre l'activité législative plus légitime ?
- 6 Nous faisons l'hypothèse que l'appel à l'interpellation contribue paradoxalement à renforcer la fermeture du champ politique. Nous testerons les effets de la professionnalisation sur les pratiques de traitement<sup>11</sup>. Aussi, la multiplication des canaux n'est-elle pas susceptible de produire une usure des assistants au travail et par là, de rendre l'interpellation plus coûteuse à traiter qu'utile à entendre les critiques citoyennes ?
- 7 Notre enquête repose sur cinquante-sept parcours d'assistants<sup>12</sup> ayant exercé entre les XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> législatures recueillis en entretiens et complétés par deux ethnographies auprès de permanences parlementaires *La France insoumise* (LFI) et *Renaissance* (RE).
- 8 L'analyse s'articule en deux parties : la première porte sur la gestion du flux d'interpellations par les assistants dans des contextes

politiques et territoriaux contrastés, la seconde s'interroge sur les effets que ce travail de classement et de traitement produit sur les représentations et les projections professionnelles de ces assistants.

### **Typologie et volumes d'interpellations**

D'après nos données, entre le 1<sup>er</sup> juin 2022 et le 7 avril 2023, une élue RE a reçu 525 écrits (courriers et mails) de citoyens ordinaires non organisés, contre 580 écrits pour un élu LFI. Il s'agit quasi exclusivement de mails, provenant en majorité de l'extérieur de leur circonscription. Les messages d'associations repris par les citoyens ordinaires et automatisés représentent entre 7 % et 16 % des écrits. Les écrits du député sont constitués pour moitié de prescriptions de vote. Viennent ensuite en proportions assez égales (environ 10 %) les demandes d'intervention, les postures informatives, les demandes d'information, les émissions d'opinion et les prescriptions d'action. Dans le cas de l'élue, les écrits sont pour un tiers des émissions d'opinion. Ensuite viennent, pour 10 % environ, des demandes d'interventions, des prescriptions d'action, des postures informatives, des propositions politiques et des prescriptions de vote. Dans leur circonscription, le premier poste d'interpellations est celui des prescriptions de vote et d'action suivi des demandes d'intervention dans des problèmes particuliers.

Quantifier les interpellations numériques est vain : les messages privés sont peu accessibles et les commentaires modérés ou truqués. À partir de nos entretiens et observations, les commentaires et messages privés sur Facebook peuvent aller de la demande de service à l'expression d'une opinion et sont ceux auxquels les assistants prêtent le plus d'attention, pensant qu'ils proviennent de leur circonscription. Les messages privés sur X prennent la même forme et sont assez cités en entretien. Les profils TikTok, Instagram, et les chaînes YouTube sont moins évoqués. LinkedIn semble de plus en

plus mobilisé, l'identité des interlocuteurs (plutôt professionnels) étant plus fiable d'après les équipes.

## **I. Un travail sous tension**

- 9 La possibilité d'interpeller facilement les élus place les assistants parlementaires sous tension, entre la multiplication des messages, leur diversité et leurs exigences en matière d'effectivité et de délai de réponse. Cette accumulation entraîne des risques professionnels et personnels et génère des tensions au sein des équipes.

### **A. Une régulation des flux difficile et disputée**

- 10 Les assistants parlementaires ont le sentiment que le nombre d'interpellations de citoyens ordinaires augmente : « On est interpellés de manière un peu plus fréquente, sur des sujets sur lesquels on n'est pas forcément responsables<sup>13</sup>. » Les mails, majoritaires par rapport aux courriers, rendent le traitement plus difficile, car leur provenance est rarement indiquée. De même, les messages d'association repris par des citoyens ordinaires en guise de pétition qui ne dit pas son nom de peur d'être aveuglément traitée, sont en nombre important auprès des permanences enquêtées. Leur origine n'est pas toujours bien claire. Or, les équipes ne répondent, en général, qu'aux administrés de la circonscription<sup>14</sup>. Le traitement de ces interpellations automatisées est alors perçu comme ingrat par les assistants qui, souvent, finissent par abandonner cette tâche : « Ça je crois qu'au début, on y répondait [...] les collègues [...] se fichaient de nous. [...] On avait fini par arrêter de répondre<sup>15</sup> ». Les citoyens ordinaires tentent de contourner ces filtres en déjouant les modes de lecture supposés des équipes : ils conservent le message des associations, mais modifient légèrement l'objet du mail, incitant les assistants à l'ouvrir. Par conséquent, ces derniers, plutôt que de traiter avec conviction une demande citoyenne, ont le sentiment d'être emportés dans un jeu de cache-cache où tout le monde fait semblant.

- 11 L'organisation de l'équipe parlementaire régule le poids de ce travail de lecture et de réponse. Généralement composée d'un assistant à Paris responsable de la légistique et de plusieurs assistants en circonscription, la répartition des tâches en son sein est souvent fluide du fait du rythme de l'activité. On observe régulièrement des luttes entre assistants parisiens et de circonscription à propos de ces traitements : les premiers cherchant à déléguer cette charge aux seconds. Nos données confirment que le rapport aux écrivants est plus compréhensif si le traitement des interpellations n'est pas la tâche majoritaire, voire unique de l'assistant. Louis<sup>16</sup> s'épanouit dans son travail par la possibilité d'effectuer des tâches de collaborateur parisien en circonscription : « Être en circonscription, ça [peut] très bien être compatible avec le fait d'écrire des propositions de loi, c'est quelque chose qui m'intéresse ».
- 12 Les RSN élargissent l'éventail des messages auxquels des réponses doivent être potentiellement apportées. Les assistants les estiment inévitables dans l'activité parlementaire : « Ça fait partie du job<sup>17</sup> ». Pourtant, répondre aux commentaires et messages privés est perçu comme peu rentable : il est trop difficile d'identifier les écrivants. Éliette<sup>18</sup> questionne ironiquement : « Quelle garantie j'ai que ce soit une personne et pas un *troll* dans une ferme au Vietnam ? ». L'efficacité incertaine des permanences physiques trouve son prolongement dans l'espace numérique<sup>19</sup>.
- 13 Ceux qui, face au doute, décident de s'y investir, déconnectent difficilement. Éliette explique le soulagement ressenti lorsque cette tâche lui a été retirée : « Il y a un enjeu de veille [...] qui me rendait la tâche assez insupportable [...] l'été, peur du retour, de participer à alimenter la représentation sociale [...] que les députés ne foutent rien ». En effet, les plus investis peinent à traiter les messages à la hauteur de ce qu'ils souhaiteraient. À propos de *LinkedIn*, elle explique que « ça décuple le nombre d'interpellations qu'on a sans que nos capacités d'y répondre soient plus élevées ». Laura évoque une expérience lors de laquelle elle a directement répondu (sans informer la députée) à un message envoyé en privé sur *Facebook* à son employeuse. Cela lui a valu un rappel à l'ordre, l'élue imposant dès lors sa validation : « Du coup, on répondait des fois un mois après. [...] Mais après, ils répondaient des fois tout de suite. [...] Ils me reposaient une question et on est repartis pour un mois... ».

L'instantanéité des RSN fait figure de « promesse utopique <sup>20</sup> » : les messages privés sur les réseaux sociaux sont renvoyés vers la boîte électronique de l'élu et suivent le délai de traitement habituel des mails.

- 14 Les messages privés et commentaires sur les réseaux sociaux peuvent, de plus, mettre en difficulté les assistants de plusieurs manières. Depuis 2017, leur nom figure sur le site de l'Assemblée nationale. Prévue pour le contrôle citoyen et non le contact, cette publication les expose à recevoir, sur leurs RSN privés, des interpellations en lien avec le mandat de leur élu. Louis explique éprouver des difficultés à les gérer : « C'est pas facile. [...] Le plus souvent [...] on décide d'une réponse en commun ». Répondre au nom de l'élu est aussi complexe pour les collaborateurs : « Son compte *Instagram* c'est son compte [...] personnel, donc je ne suis pas toujours à l'aise pour répondre moi-même <sup>21</sup> ». Les assistants doivent non seulement intervenir dans la « vie privée » de leur employeur <sup>22</sup>, mais aussi assurer sa protection en lisant et filtrant les commentaires et messages privés à sa place. C'est encore plus vrai pour les élues racisées <sup>23</sup> : « Elle ne regarde jamais les commentaires [et] les messages [...] c'est trop violent <sup>24</sup> ». Le travail de réponse aux interpellations sur les RSN passe également par un travail plus officieux. Fang <sup>25</sup> déclare connaître des élus qui demandent à leurs collaborateurs de « faire un compte comme une personne lambda et de répondre en clashant » aux commentaires négatifs sous les publications de leur employeur.
- 15 La diversité des messages et de leurs canaux place les assistants parlementaires face à plusieurs risques. Aucune assurance de rentabilité des réponses n'est donnée et, pourtant, ne pas répondre ou déconnecter est risqué. La pression à la réponse n'est cependant pas uniforme selon les circonscriptions et les positions politiques des acteurs.

## **B. Des territoires inégalement propices au traitement des interpellations**

- 16 Les conditions socio-économiques de la circonscription, l'implantation de l'élu, la position du parti dans le champ politique national ou l'appartenance partisane de l'assistant peuvent

déterminer le degré de réceptivité à l'interpellation. Un discours d'accessibilité peut alors coexister avec des logiques de tri différentes selon le contexte. Les circonscriptions les plus rurales, par exemple, sont celles où l'interconnaissance est la plus importante. Lou<sup>26</sup>, collaboratrice en zone rurale explique que « c'[est] fatigant, parce que, pour le coup, à 19 h, [...] [quand elle n'est] plus au boulot, bah, [elle est] quand même sur [s]a circo et les gens... “Tant que je t'ai sous la main !” ». Les écrits en provenance de la circonscription sont dès lors « préférés » aux autres interpellations, perçues comme un trop-plein et relevant d'une exposition sans filtre. Mais privilégier certains messages à d'autres n'exonère pas cette assistante des risques de retard à satisfaire les besoins des destinataires. « Répondre à tous », qui est le pendant du « contactez-nous », est assurément source d'angoisse tellement il est un objectif peu réaliste.

- 17 Des conditions socio-économiques précaires peuvent augmenter encore ce stress et conduire à voir les interpellations comme des « bombes à retardement ». Clémence, collaboratrice en Seine-Saint-Denis explique : « Lorsqu'il s'agit de familles à la rue ou de personnes qui vont être très rapidement expulsées [...] j'ai tendance à référer très vite à [la députée], car on sait que ce sont des dossiers qui vont rapidement devenir médiatiques. [...] Monsieur Tout-le-monde qui n'a pas de papiers à la préfecture, c'est un dossier lambda ». Dans ces circonscriptions, la tension ne tient pas seulement au nombre ou à la gravité des situations, mais au travail de hiérarchisation : distinguer parmi des dossiers comparables ceux qui resteront invisibles de ceux qui deviendront médiatiques.
- 18 Aux caractéristiques socio-économiques des circonscriptions s'ajoute leur situation politique. Dans les « *swing-circos* » où l'implantation de l'élu est faible, les interpellations permettent de prendre le pouls, notamment lors des situations de fidélités antagonistes entre le local et le national : « “Qu'est-ce que je vote ?” En natio[nal], les politiques vont dire “Ah non, [pas de] main tendue vers le RN”. Et ceux qui ont des *swing-circos* comme la nôtre sont un peu plus en mode “Hum hum [expression de doute]”<sup>27</sup> ». Dans ce contexte, les interpellations de la circonscription sont particulièrement surveillées. De même, la position montante du RN dans le champ politique semble amener les assistants de ce parti à satisfaire le maximum d'interpellations possibles en dépassant le cadre de la circonscription : « Si c'est une

problématique qui dépasse la circonscription on va [...] demander à d'autres députés de notre camp [...] s'ils ont envie de traiter cette affaire-là<sup>28</sup> ». Le RN est aussi le seul parti auprès duquel il nous a été notifié que les rendez-vous parfois consécutifs aux interpellations se déroulent systématiquement avec l'élu<sup>29</sup>. Si, dans d'autres formations politiques, les assistants peuvent, en partie, prendre en charge seuls les rendez-vous (sans le député), les collaborateurs RN interrogés font de la présence de l'élu un marqueur distinctif du rapport aux citoyens : « Les gens ne sont pas là pour voir un secrétaire<sup>30</sup> ». La nécessaire satisfaction du maximum d'interpellations est aussi présente dans les équipes du groupe majoritaire à l'Assemblée. Dans l'opposition, un rapport plus militant au métier de collaborateur peut, paradoxalement, expliquer une distance aux citoyens-scripteurs. Comme l'explique Gaétan<sup>31</sup> : « Auprès des députés du bloc central, il y a peut-être un côté plus dépolitisé de l'action parlementaire [...] une sorte de secrétariat administratif [...] sans forcément, derrière un rapport très militant ». En adoptant un style de secrétariat, les collaborateurs d'élus de la majorité semblent plus attentifs à l'ensemble des citoyens-scripteurs.

- 19 Lorsque l'élu est fortement notabilisé, comme c'est le cas des députés du groupe LIOT entre autres, les interpellations sont secondaires ou gênantes. Arthur<sup>32</sup> explique : « Il fait des scores de dictateur à chaque élection. Donc, on ne cherche pas non plus à aller le faire connaître ». L'appartenance politique de l'élu et son implantation déterminent ainsi les conditions de travail de son équipe et régulent le degré d'ouverture que les assistants mettent en œuvre.
- 20 L'appartenance partisane de l'assistant parlementaire joue enfin un rôle dans la prise en charge des interpellations. À gauche, le souci de représenter les « sans voix » peut susciter, paradoxalement, une méfiance envers les écrivains. Louis souligne que les mails ne reflètent qu'une certaine catégorie de la population, excluant les habitants de zones blanches et les moins politisés : « Les gens qui osent nous écrire par mail, c'est aussi une certaine catégorie de la population ». Malgré cela, il reconnaît l'importance d'écouter des scripteurs très éloignés de la politique, même s'ils sont minoritaires : « Il y a des gens, je pense, qui sont très, très, très éloignés de la politique, qui sont désespérés et qui nous écrivent ! [...] On se dit, waouh [expression de surprise] ! ». À droite, les interpellations

prennent plus d'importance, comme si la nature personnelle de la requête entraînait en adéquation avec la centralité accordée à l'individu dans ses valeurs : « C'est peut-être une personne qui nous le fait remonter et c'est très bien. Et ça suffit. En fait, on n'a pas forcément besoin d'avoir 30 personnes qui nous le disent <sup>33</sup> ».

- 21 La politique d'ouverture aux citoyens de l'Assemblée nationale et de ses élus intensifie les flux d'interpellation et les rend plus difficiles à canaliser. En conflit sur la répartition du traitement, les assistants gèrent plus ou moins facilement l'impératif de répondre à tous selon le contexte. Face à ces tensions, comment parviennent-ils concrètement à tenir leur position ?

## **II. Stratégies de protection et trajectoires professionnelles**

- 22 La confrontation quotidienne aux interpellations n'est pas sans effets : elle engendre des stratégies défensives, une élaboration de la figure même du citoyen et une reconfiguration du rapport au métier. En creux se redessinent les conditions mêmes de traitement des requêtes.

### **A. Méfiance et aseptisation face aux scripteurs**

- 23 Les assistants, au travers des écrits qu'ils ont à traiter quotidiennement, finissent par se forger une certaine idée de ce que seraient les scripteurs, leurs psychologies et leurs motivations. Ils s'en sont fait, dans une certaine mesure, un stéréotype. Lors de notre observation participante auprès de la permanence RE, le collaborateur affecté à Paris est interpellé par l'élue sur une réponse donnée à la suite d'un courriel concernant le projet de réforme des retraites de 2023. Sommé de se justifier sur la réponse « trop administrative » adressée, il explique : « C'est quand même dangereux de t'engager toi parce qu'après ils vont dire "oui, mais la députée a dit que" ». Le citoyen-scripteur change de statut dans la perception que s'en font les assistants : de demandeur d'information, il devient source de mise en cause. Les assistants sont doublement menacés :

ils risquent à la fois de décevoir le citoyen et de voir sa réaction être utilisée contre l'élu. La réponse est un pari sur l'usage qui sera fait du côté des expéditeurs. La menace est décuplée par les RSN : « Il faut faire toujours très attention à une rédaction [...]. Un screenshot, ça va très, très vite [...] j'ai fait une erreur [...] il y a eu d'un seul coup 1 500 *haters* qui ont attaqué [...] sur un *tweet* »<sup>34</sup>.

- 24 Les assistants ont également le sentiment qu'ils ont affaire à des scripteurs ingrats. Clotilde<sup>35</sup> illustre bien cette impression partagée dans notre échantillon : « Ce qui est très frustrant [...] c'est [...] l'ingratitude des gens, parce que politiques, c'est des fonctions et des métiers extrêmement utiles, voire vitaux à la société, et les gens, ils ne le comprennent pas [...] ils ne voient pas l'immensité de travail. [...] C'est de se dire "mais putain, tout ce qu'on fait que vous ne voyez pas !" ».
- 25 L'usure liée à la gestion des demandes quotidiennes produit donc un jugement moral sur les scripteurs. Il s'applique aux écrits critiques, mais aussi aux demandes de service et de courtage. Thibault<sup>36</sup> constate une difficulté, pour les écrivains de s'extraire de leur propre situation : « J'ai l'impression que les gens ont de moins en moins de facultés à prendre du recul sur le degré de gravité de leurs problèmes par rapport aux autres ». Ce cadrage individualiste est renforcé par le format même des interpellations écrites, qui semble dépolitiser les enjeux. Lors de l'observation ethnographique à la permanence RE, nous expliquons à l'assistant à Paris le contenu d'un message reçu par mail afin d'obtenir les modalités de réponse. Le message porte sur la lisibilité des contrats des complémentaires santé et son amélioration (par un tableau général imposé aux mutuelles). Il réagit : « Il croit qu'on va lui faire son tableau là ! [...] Il veut pas qu'on lui fasse sa vaisselle non plus ! [Il relit le message.] Tu vas lui répondre [...] qu'il soulève une question importante d'intérêt général ». Le message est directement interprété comme une requête personnelle.
- 26 Ce cadrage généré par la confrontation quotidienne aux interpellations peut entraîner une forme de perte « d'amour du métier » chez certains. Arthur est particulièrement critique des interpellations d'associations reprises par les citoyens ordinaires : « C'est ça qui est un peu frustrant. [...] La mobilisation en trois clics... Enfin, quelles sont les motivations derrière ? Quel est l'enjeu ? Quel

est le truc ? ». Pour lui, les interpellations reflètent une montée de l'individualisme : « On perd la revendication collégiale pour aller vers la revendication individuelle pour avoir plus de salaire que son voisin ». Ces contacts seraient synonymes de citoyens qui voudraient « grogner sans être responsable ». Paul<sup>37</sup> évoque la même frustration : « Le nombre de parlementaires qui gèrent des règles de messagerie de filtres c'est fascinant, on [voit] à quoi est réduite la démocratie [rires] un pousseur de mails d'un côté et une règle de messagerie de l'autre ».

- 27 Ces expressions de désenchantement révèlent une distanciation progressive qui nous amène à croire que la confrontation aux doléances est pensée comme une expérience de jeunesse au sein du champ politique, un mauvais moment à passer. Au-delà du simple désintérêt, certains assistants développent un processus d'« aseptisation » face aux situations. Émilien<sup>38</sup> explique tenir un fichier des contactants et, avec le temps, ne plus être affecté par les situations auxquelles il est amené à faire face. Il mobilise cette métaphore très visuelle : « Mon fichier Excel avec 800 noms qui sont dans la galère c'est très violent. [...] La première fois que je l'ai vu, j'étais en mode "c'est terrifiant quoi !" et maintenant [...] je suis très aseptisé. [...] La première fois [...] bah tu rentres chez toi tu pleures. Et au bout du 80<sup>e</sup> bah [...] c'est un jour comme les autres ».
- 28 Les conditions de travail des assistants et la surcharge qui peut être ressentie amènent à reconstruire le citoyen-scripteur comme une figure menaçante, ingrate, individualiste. L'accumulation de la confrontation aux doléances participe d'un processus d'« immunisation » du rôle par lequel les acteurs développent une insensibilité progressive à leur égard, non par indifférence initiale, mais par saturation. Ce mécanisme de protection leur permet de continuer à exercer leur activité sans être affectés par la détresse ou les griefs. Cela se manifeste par un effet de clôture : au-dessus d'un certain seuil, aucune doléance ne semble inédite et le besoin d'aller au-devant d'informations s'étiole. Loin d'être un seul mécanisme de défense temporaire, cette « immunisation » révèle les logiques de sélection à l'œuvre au sein du champ politique.

## B. Les sorties du jeu et repositionnements professionnels

- 29 Les interpellations semblent renforcer la fermeture du champ politique : ceux qui s'investissent pleinement dans les réponses ne souhaitent pas y faire carrière. Deux assistantes en témoignent. Laura, qui affiche un rapport compréhensif et dévoué aux écrivants décrit ses frustrations. Elle n'a pas apprécié « la mise en scène de la sollicitude <sup>39</sup> » de sa députée : « C'est pas que je n'aime pas parler aux gens, [...] c'est que passer beaucoup de temps pour un résultat qu'on savait ne pas être important pour eux, c'était frustrant, en fait ». Son élue étant de la majorité, il était aussi difficile pour elle de faire « le service après-vente » des politiques gouvernementales. Hors du champ politique à l'heure de notre entretien, elle ne compte pas reprendre d'engagement. Prune, qui envisageait de travailler en association par la suite, nous a aussi exprimé ses doutes : « C'est ça qui me fait remettre en question ma perspective d'aller directement ensuite en asso, c'est de me dire qu'en réalité, les envois de mails [...] ne servent pas à grand-chose si le parti a décidé de ne pas voter la loi ». Tout se passe comme si les agents du champ les plus prompts à répondre aux interpellations n'étaient pas ceux qui envisageaient d'y poursuivre une carrière.
- 30 Les interpellations affectent donc le souhait des assistants de poursuivre leur professionnalisation. En retour, leurs perspectives professionnelles conditionnent le traitement. Les collaborateurs aspirant à une carrière politique au niveau national tendent à percevoir ce travail de réponse comme dégradant. La lecture des messages est perçue comme un coût plutôt qu'une ressource. Fang explique d'ailleurs que lors du premier mandat, elle conseillerait à un élu de s'investir à « 80 % [en] circonscription et à 20 % [en] national », pour ensuite « se faire plus plaisir en commission ». Prêter attention aux doléances n'est alors qu'une phase propre aux débuts de carrière. Paul qui exprime un souhait de professionnalisation marqué lors de l'entretien (« J'aurais voulu être élu à la place de l'élu »), illustre bien la routinisation ressentie : « On a 30 % pour des sujets bateaux classiques [...] ».

- 31 Certains assistants font état d'un parcours au sein du Parlement sur le point de prendre fin. C'est le cas de Benoît. Les interpellations le ramenant régulièrement à un manque de reconnaissance, les contacts institutionnels font office de compensation symbolique : « Avant, je travaillais dans l'Éducation nationale. J'avais des supérieurs qui imposaient des petits pouvoirs. [...] Et en plus de ça, des usagers [...] en conflit avec le service public. À partir de là, j'ai eu l'euphorie de connaître le fait [de discuter] avec les chefs d'entreprise, avec les directeurs d'administration ». Les interpellations ordinaires viennent ainsi rappeler la position d'interface vécue dans son précédent travail qu'il cherche à fuir. L'absence de reconnaissance institutionnelle nourrit son amertume : « Même si j'ai un boulot qui est digne de collaborateur, enfin de A++ [...] demain, [...] je vais redevenir petit fonctionnaire dans un service tout pourri ». Le sentiment d'immobilité prend ici le pas sur la mobilité objective<sup>40</sup>. Le cas de Benoît illustre ainsi la tension qui traverse certains assistants de circonscription : pris entre une aspiration à la professionnalisation politique et l'impossibilité de la concrétiser, ils se trouvent contraints dans une position subalterne dont le traitement des interpellations citoyennes devient le rappel permanent.
- 32 À l'inverse, les auxiliaires qui ne projettent pas une évolution de carrière, notamment en cabinet ministériel, prêtent une grande attention aux écrivains. C'est le cas de Samir<sup>41</sup> qui ne saisit pas ce métier comme un marchepied vers une professionnalisation politique : « Ma famille, c'est des prolétaires. Ma mère travaille encore. Elle est femme de ménage [...]. Donc, c'était une opportunité ». Il porte une grande attention aux écrivains, probablement du fait de son parcours transclasse qui le rend prompt à valoriser la parole, même maladroite, comme légitime : « C'est normal, [...] ils ont pas forcément toujours le même parcours que nous, [...] l'habitude d'écrire des mails bien écrits ». Cette évocation suggère que sa mère demeure un référent implicite dans son appréhension des scripteurs. La capacité à l'immunisation varie donc selon les trajectoires sociales antérieures des assistants. Ceux issus de milieux favorisés, diplômés de parcours formant des professionnels de la politique, semblent développer plus facilement une distance aux scripteurs. Pour eux, la gestion des interpellations est une étape transitoire : sachant qu'ils ne resteront pas dans cette

position, ils peuvent créer une distance plus importante aux scripteurs. À l'inverse, les assistants aux trajectoires ascendantes, entrés par opportunité plutôt que par stratégie de carrière, maintiennent une sensibilité plus grande aux doléances, par effet de proximité sociale.

- 33 On retrouve par ailleurs un attachement aux scripteurs chez les collaborateurs en voie de professionnalisation au niveau local. Lou explique vouloir se porter candidate aux élections municipales de 2026. Loin d'être un poids, les interpellations semblent renforcer sa stratégie politique. Constatant que celles issues de l'extérieur de la circonscription portent essentiellement sur « la popol », elle défend une stratégie locale : « On ne connectera pas les gens avec le national. [...] Comment [...] faire rempart au RN en ruralité ? Bah on prend les mairies ! ». Sa perception explique un investissement fort dans la réponse aux interpellations. Cette articulation entre ambition locale et valorisation des interpellations citoyennes se retrouve aussi chez Thibault. Il défend une vision politique valorisant l'expérience locale : « Conditionner le fait d'être élu national avec des gens qui ont été élu local avant je pense que ce serait bien ». Dans le même temps, il exprime un rapport très positif aux scripteurs : « Ça fait plaisir qu'on puisse être là pour avoir une oreille pour eux ». Comme Lou, Thibault perçoit les interpellations comme une ressource pour affiner son projet politique.
- 34 Trois trajectoires-types se dessinent. Les assistants réceptifs aux interpellations finissent par quitter le champ politique, découragés par la contradiction entre écoute et conditions de traitement. Ceux qui aspirent à faire carrière au niveau national développent une immunisation aux interpellations, perçues comme une expérience à dépasser. Seuls les assistants qui projettent une évolution au local maintiennent une valorisation des messages, y trouvant là une ressource à leur ancrage. Se dessine une géographie politique de l'attention démocratique : c'est aux marges du champ, chez ceux qui n'aspirent pas aux positions centrales de pouvoir, et les acteurs en début de carrière, que se maintient la réceptivité aux interpellations. Les acteurs plus centraux et avancés dans leur projet de carrière politique, eux, s'en immunisent.

- 35 L'analyse du travail de traitement des écrits ordinaires par les assistants parlementaires révèle la pression provoquée par une Assemblée nationale et des élus ouverts à l'interpellation. Chargés d'y répondre dans des contextes territoriaux et politiques donnés, les agents développent des stratégies de mise à distance du citoyen-scripteur : ceux qui n'y parviennent pas tendent à quitter le champ politique. L'ouverture démocratique chasse donc précisément ceux qui la prennent le plus au sérieux. Cette dynamique interroge le sort des élus : les plus attentifs aux interpellations accèdent-ils aux positions centrales de pouvoir<sup>42</sup> ? L'enquête suggère que la compatibilité entre professionnalisation politique et attention à l'ordinaire constitue une tension structurelle de la démocratie représentative. Paradoxalement, c'est aux périphéries du champ politique que se maintiennent des formes d'ouverture et de réceptivité. Cette mise en retrait de certains acteurs suggère que l'érosion de l'*illusio*<sup>43</sup> démocratique ne se joue pas seulement chez les citoyens désabusés, mais aussi au sein même des institutions.

## NOTES

---

1 Un travail quantitatif réalisé sur les élus de la XVII<sup>e</sup> législature montre que plus de trois quarts des députés possédant un site internet utilisent ces formules.

2 « Info Site », *Assemblée nationale*, 2019, URL : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/info-site> [consulté le 2 mai 2025].

3 « Gouvernement et Parlement ouverts », *Direction interministérielle de la transformation publique*, 2018, URL : <https://www.modernisation.gouv.fr/presse/gouvernement-et-parlement-ouverts> [consulté le 2 février 2026].

4 G. Henderson, A. Hertel-Fernandez, M. Mildenberger et L. C. Strokes, « Conducting the Heavenly Chorus: Constituent Contact and Provoked Petitioning in Congress », *Perspectives on Politics*, vol. 21, n° 1, 2023, p. 191-208, DOI : [10.1017/S1537592721000980](https://doi.org/10.1017/S1537592721000980).

5 P. Le Lidec, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *Sociologie du travail*, vol. 50, n° 2, 2008, p. 147-168, DOI : [10.4000/sdt.18920](https://doi.org/10.4000/sdt.18920).

- 6 O. Nay, « Le travail politique à l'assemblée. Note sur un champ de recherche trop longtemps déserté », *Sociologie du travail*, vol. 45, n° 4, 2003, p. 537-554, DOI : [10.4000/sdt.32508](https://doi.org/10.4000/sdt.32508).
- 7 J. Fretel et M. Offerlé, *Écrire au Président. Enquête sur le guichet de l'Élysée*, Paris, La Découverte, 2021, URL : <https://shs.cairn.info/ecrire-au-president--9782348059964?lang=fr> [consulté le 2 juin 2026].
- 8 D. Demazière et P. Le Lidec (dir.), *Les mondes du travail politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, DOI : [10.4000/books.pur.72302](https://doi.org/10.4000/books.pur.72302).
- 9 Voir par exemple : W. Beauvallet, « Pour une sociologie des auxiliaires politiques et parlementaires : l'exemple de l'Assemblée nationale », dans A. Mazeaud (dir.), *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 163-178, DOI : [10.4000/books.pur.72689](https://doi.org/10.4000/books.pur.72689) ; C. Poyet, *Le député prisonnier de sa circonscription : étude de la réactivité des parlementaires au prisme des contraintes institutionnelles et territoriales*, Thèse, Université de Bordeaux, 2016, DOI : [10.70675/0be86ccez3722z40d2zabf2za0fbc4457817](https://doi.org/10.70675/0be86ccez3722z40d2zabf2za0fbc4457817)) W. Beauvallet et S. Michon (dir.), *Dans l'ombre des élus. Une sociologie des collaborateurs politiques*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, DOI : [10.4000/books.septentrion.18735](https://doi.org/10.4000/books.septentrion.18735).
- 10 Voir M. Neihouser et C. Tremblay-Antoine, « The literature on the Parliamentarians' Digital Communication: A Scoping Review », 2022, URL : <https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-03885080/> [consulté le 15 juillet 2026].
- 11 É. Ollion, *Les candidats. Novices et professionnels en politique*, Paris, PUF, 2021, DOI : [10.3917/puf.ollio.2021.01](https://doi.org/10.3917/puf.ollio.2021.01).
- 12 Environ 300 équipes de députés ont été contactées via *LinkedIn*. Nous avons effectué le maximum de demandes jusqu'à saturation empirique, en diversifiant les situations politiques et statutaires des enquêtés.
- 13 Florian (tous les prénoms des enquêtés ont été modifiés), collaborateur à Paris, DR.
- 14 P. Le Lidec, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *op. cit.*
- 15 Laura, en circonscription, RE.
- 16 En circonscription, LFI.
- 17 Enzo, en circonscription, LIOT.

- 18 En circonscription, EELV.
- 19 É. Kerrouche, « Usages et usagers de la permanence du député », *Revue française de science politique*, 2009, n° 3, p. 429-454, DOI : [10.3917/rfsp.593.0429](https://doi.org/10.3917/rfsp.593.0429).
- 20 P. Jense-Monge, « L'utilisation des réseaux sociaux par les parlementaires : instrument de revitalisation de la démocratie représentative ? », dans M. Bardin et al. (dir.), *La Démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité*, Aix-en-Provence, DICE Éditions, 2018, p. 99-110, DOI : [10.4000/books.dice.5942](https://doi.org/10.4000/books.dice.5942).
- 21 Prune, à Paris, PS.
- 22 J. Fretel et J. Meimon, « Chapitre 18. Les collaborateurs parlementaires : Un vivier pour les cabinets ministériels ? », dans J.-M. Eymeri-Douzans, X. Bioy et S. Mouton (dir.), *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 527-552, DOI : [10.3917/scpo.eymer.2015.01.0527](https://doi.org/10.3917/scpo.eymer.2015.01.0527).
- 23 E. Harmer et R. Southern, « Digital microaggressions and everyday othering: an analysis of tweets sent to women members of Parliament in the UK », *Information, Communication & Society*, vol. 24, n° 14, 2021, p. 1998-2015, DOI : [10.1080/1369118X.2021.1962941](https://doi.org/10.1080/1369118X.2021.1962941).
- 24 Clémence, en circonscription, LFI.
- 25 À Paris, UDR.
- 26 En circonscription, EELV.
- 27 Lou, en circonscription, EELV.
- 28 Loïc, à Paris, RN.
- 29 E. Bellé et F. Faury, « Going Local, Going Mainstream? Ethnographic Study of Two French Cities Governed by the Rassemblement National », *Government & Opposition*, vol. 60, n° 1, 2025, p. 125-140, DOI : [10.1017/gov.2024.4](https://doi.org/10.1017/gov.2024.4).
- 30 Propos de Dan, entre Paris et la circonscription, RN. Il peut s'agir d'un effet d'entretien et d'une mise en scène de la proximité de son élu.
- 31 En circonscription, LFI.
- 32 À Paris, LIOT.
- 33 Fang, à Paris, UDR.
- 34 Benoît, en circonscription, RE.

- 35 En circonscription, RE.
- 36 En circonscription, LIOT.
- 37 En circonscription, PS.
- 38 En circonscription, LFI.
- 39 P. Le Lidec, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *op. cit.*, p. 160.
- 40 N. Duvoux, *L'Avenir confisqué. Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine*, Paris, Presses universitaires de France, 2023.
- 41 À Paris, LFI.
- 42 É. Neveu, « Peut-on faire du “crétinisme” politique un objet de science ? », dans L. Barrault-Stella, B. Gaïti et P. Lehingue (dir.), *La politique désenchantée ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 87-102, DOI : [10.4000/books.pur.147047](https://doi.org/10.4000/books.pur.147047).
- 43 P. Bourdieu, « Intérêt et désintéressement » [cours du Collège de France à la Faculté d'anthropologie et de sociologie de l'Université Lumière Lyon 2, les 1<sup>er</sup> et 8 décembre 1988], *Cahiers de recherche du Groupe de recherche sur la socialisation*, 1989 [nouvelle publication 1993], n° 7, p. 11.

## ABSTRACTS

---

### Français

Cet article examine la gestion des interpellations citoyennes écrites (courriers, mails, messages privés et commentaires sur les réseaux sociaux) par les assistants parlementaires. À partir de cinquante-sept parcours de collaborateurs et deux ethnographies en permanences, il analyse un processus d'usure progressif : confrontés à des flux croissants d'interpellations, les assistants construisent des représentations particulières des scripteurs et s'« aseptisent » face à la détresse ordinaire. Certains vont jusqu'à abandonner toute projection dans le champ politique. L'article révèle ainsi un paradoxe : l'ouverture de l'institution produit les conditions de sa propre fermeture par mise en difficulté du travail des collaborateurs parlementaires.

### English

This article examines how parliamentary assistants handle written communications from citizens (letters, emails, private messages, and comments on social media). Based on 57 parliamentary staff members' trajectories and two ethnographies conducted in constituency offices, it analyzes a process of gradual attrition: faced with a growing influx of

requests, assistants develop specific representations of the writers and become “desensitized” in the face of everyday distress. Some even abandon any projection in the political field. The article thus reveals a paradox: the opening of the institution creates the conditions for its own closure by undermining parliamentary staff's work.

## INDEX

---

### Mots-clés

Assemblée nationale, assistant parlementaire, contact, citoyen ordinaire, réseaux sociaux, professionnalisation politique, représentation, études parlementaires, sociologie du travail politique

### Keywords

National Assembly, parliamentary staff, contact, ordinary citizen, social media, political professionalization, representation, parliamentary studies, sociology of political work

## AUTHOR

---

### Alice Mossuz

Doctorante contractuelle en science politique, Centre européen de sociologie et de science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
IDREF : <https://www.idref.fr/298838850>